



## INFORMATIONS MUNICIPALES



Juniville  
Info

### BUDGETS 2017

Lors de sa dernière réunion en date du 27 mars, le Conseil Municipal a voté ses trois budgets primitifs pour l'année 2017 :



#### 1) Le Budget GENERAL de la commune.

- **Le fonctionnement** s'équilibre à 650.000 € Il se compose des divers postes de charges de gestion courante (entretien, consommations énergie, frais de personnel, frais financiers, etc.) couverts par les recettes (locations de nos immeubles et salles, dotations de l'Etat - encore en baisse cette année) et les contributions directes de la commune (Impôts locaux) dont les taux pour 2017 resteront identiques à ceux des années précédentes.
- **Les investissements** pour ce budget 2017 s'élèvent à 571.000 € Cette année ils concernent beaucoup de postes divers et variés contrairement aux dernières années où la voirie et l'enfouissement des réseaux étaient privilégiés. Ils se répartissent comme suit pour l'essentiel :
  - ⇒ La création d'un « City-Park » (terrain multi-sports).
  - ⇒ L'étude pour la mise aux normes d'accessibilité de la mairie et son extension.
  - ⇒ Pour l'église : la réfection de la toiture, l'éclairage extérieur, le chauffage et la protection des vitraux ainsi que le remplacement de l'éclairage de la ruelle.
  - ⇒ Les aménagements paysagers autour de l'église et dans la rue de Bel Air.
  - ⇒ La fin du pavage des allées du cimetière et la réfection de sa chapelle.
  - ⇒ L'enrobage du parking de la Foire aux Bois.
  - ⇒ La rénovation du terrain de jeux devant la bibliothèque.
  - ⇒ L'acquisition de matériels et équipements divers.

Ces travaux sont presque entièrement financés par les excédents des budgets de fonctionnement de 2016 et 2017, par un peu de subventions et par la vente du presbytère.

**2) Le budget ASSAINISSEMENT** prend à sa charge le fonctionnement de la station d'épuration et nos réseaux d'eaux usées (tout à l'égout) afin qu'ils restent tous les deux en bon état de fonctionnement. La redevance communale a été maintenue à 1,10 € du m<sup>3</sup> d'eau consommée (hors taxe dite de modernisation appliquée en sus par l'Agence de l'eau).

**3) Le budget POLE SANTE** regroupe les dépenses et recettes spécifiques à cet équipement médical. Les charges de fonctionnement et d'entretien courant et le remboursement des emprunts sont couverts par les locations des locaux aux praticiens et l'amortissement des subventions obtenues pour la réalisation du pôle.



## TRAVAUX DE PRINTEMPS

Au risque de passer pour des rabat-joie, nous vous rappelons, avec l'arrivée des beaux jours, l'arrêté préfectoral qui mentionne les horaires à respecter concernant l'utilisation de certains engins à moteur (tondeuse, taille-haie, etc.) :

- ♦ Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- ♦ Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- ♦ Le dimanche de 10 h à 12 h

Il est également indiqué dans cette réglementation que le brûlage de branches, herbes, etc. est **interdit** et qu'elles doivent être amenées à la déchèterie du Châtelet et non au dépôt route de la Neuville, exclusivement réservé aux tontes de pelouse.

Nous vous remercions par avance de respecter ces consignes pouvant favoriser la tranquillité de votre voisinage surtout le week-end.



## ZÉRO PHYTOS POUR LA COMMUNE DE JUNIVILLE

Déjà l'an passé, nous avons adopté cette pratique écologique préservant la nature et consistant à ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans le traitement des mauvaises herbes sur tout ce qui nous incombe en matière d'entretien des espaces verts ou autres lieux à maintenir propres. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, c'est une obligation ! Cela ne nous facilite pas la tâche et génère beaucoup plus de temps de travail pour nos agents, même si nous allons acquérir un désherbeur thermique rendant plus facile et rapide l'élimination des mauvaises herbes. C'est pourquoi nous vous rappelons qu'il est du devoir de chacun et non de la collectivité de nettoyer et de désherber les trottoirs et caniveaux devant son habitation.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera fermée le vendredi 31 mars.

A partir du lundi 3 avril, la bibliothèque sera désormais ouverte comme suit :

Lundi : 10 h - 12 h / 15 h - 18 h 30  
Mardi : 15 h - 18 h 30  
Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 18 h 30  
Vendredi : 10 h - 12 h / 15 h 30 - 18 h 30  
1 samedi sur 2 : 9 h - 12 h (ouverture les 8 et 22/04)

Samedi 8 avril, à partir de 20 h 30 : SPECTACLE « I LOVE YOU, LEÇON 1 » DE LAURENT SEARLE  
Entrée libre - A partir de 14 ans



MERCREDI 19 AVRIL, DE 14 H À 16 H  
réalisation de tableaux naturels

POUR LES 9 - 10 ANS

Chaque participant devra apporter des éléments naturels (feuilles, pétales, fleurs, brins d'herbe, sable, cailloux,...)

Inscriptions à la bibliothèque, 15 avenue des Ecoles - 03.24.72.59.28  
bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr



## INFORMATIONS DIVERSES



### INSCRIPTIONS ECOLE PAUL VERLAINE - RENTREE 2017

#### **1) Les inscriptions des enfants nés en 2014 et avant, auront lieu :**

**Aux bureaux de la Communauté de Communes du Pays Rethélois**

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Situé à **RETHEL** (Hôtel de Ville – Place de la République), tél : 03.52.10.01.14

**OU**

**A la Maison Relais de Juniville**

Matin : lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h ; mardi et jeudi de 8 h 30 à 10 h

Après-midi : lundi et mardi de 13 h 30 à 17 h 30; vendredi de 13 h 30 à 17 h

Située à **JUNIVILLE** (15 avenue des écoles), tél : 03.24.72.72.76

#### **Se munir de :**

- Un justificatif de domicile (quittance d'électricité ou téléphone fixe, acte de vente du logement)
- Le livret de famille
- L'avis d'imposition N-1 du foyer
- Le nom de la compagnie d'assurance et le numéro de contrat de la couverture « responsabilité civile »
- Un certificat de radiation de l'école fréquentée si l'enfant a déjà été scolarisé
- Le carnet de santé de l'enfant
- Une photo d'identité de l'enfant

#### **2) Les parents doivent ensuite se présenter POUR ADMISSION :**

**A l'école**

**Le mardi 9 mai de 14 h à 18 h ou le mercredi 10 mai de 9 h à 12 h**

**OU**

**Sur rendez-vous au 03.24.72.71.46**

#### **Se munir :**

- Du livret de famille
- Du carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations
- Eventuellement du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée



### PÔLE SERVICES TECHNIQUES – SERVICE EAU POTABLE

#### **PURGES DU RÉSEAU D'EAU**

Les purges du réseau d'eau potable pour la période de printemps seront effectuées **au cours du mois d'avril 2017**.

Il est possible d'observer une légère odeur d'eau de javel et des perturbations dans la distribution de l'eau.

Nous vous rappelons que ces travaux sont réalisés dans le but de vous distribuer une eau de bonne qualité.

Nous vous remercions de votre compréhension.

#### **RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU**

Les fontainiers procéderont aux relevés des compteurs d'eau **au cours du mois d'avril 2017**, merci de **faciliter l'accès à vos compteurs et de nettoyer les regards si nécessaire**.



**FORUM**

**EMPLOI  
METIERS  
FORMATIONS**

Venez avec  
votre cv !

**MARDI 25 AVRIL 2017**

**9h30 > 13h**

Ouvert à tous  
Entrée Libre

**L'Atmosphère  
à RETHEL**

Facebook : Mission Locale Sud Ardennes

Espaces métiers | Ville de Rethel | Grand Est | Réseau des Missions Locales | Mission Locale Sud-Ardenne



## BLOC NOTES

### AVRIL

**Du 01 au 30/04** Exposition « Le portrait » des élèves du primaire et de la maternelle au Musée Verlaine (vernissage le 01/04 à 17 h).

**08/04** Journée des écoliers, à partir de 10 h, à la salle polyvalente.

**08/04** Spectacle « I love you, leçon 1 » de Laurent Searle, à 20 h 30, à la bibliothèque.

**11/04** Repas printanier du club St-Amand, à la salle polyvalente.

**19/04** Réalisation de tableaux naturels, de 14 h à 16 h, à la bibliothèque.

**22/04** Repas dansant du Judo Club, à la salle polyvalente.

**27/04** Permanence de M. AVERLY, président CCPR et conseiller départemental, de 18 h à 19 h, salle M. de Sars.

### MAI

**01/05** Brocante de La mouche de mai rue Chanteraine.

**Du 06/05 au 26/06** Expositions au Musée Verlaine (vernissage le 06/05 à 17 h).

**16/05** Assemblée générale de l'ADMR à 20 h 30, salle M. de Sars.

**20/05** Nuit européenne des Musées, de 21 h à minuit, au Musée Verlaine.

**25/05** Déplacement des junivillois à Crawinkel.

